

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01250

Numéro SIREN : 819 031 071

Nom ou dénomination : SODIMER

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 20335

SARL SODIMER

49 avenue de Montesquieu

33700 MERIGNAC

Siret : 81903107100015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020


TALENZ
GROUPE FIDORG



FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 128 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	530 000		530 000	530 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 359 185		1 359 185	1 359 185
Constructions	2 162 731	400 209	1 762 522	1 847 433
Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 687	200 875	266 812	286 427
Autres immobilisations corporelles	653 829	246 009	407 820	405 159
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 173 433	847 093	4 326 340	4 428 203
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	638 590		638 590	600 073
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 160		59 160	41 958
Autres créances	295 891		295 891	291 371
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	257 402		257 402	99 874
Charges constatées d'avance (3)	13 211		13 211	16 953
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 264 255		1 264 255	1 050 228
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 437 687	847 093	5 590 594	5 478 432
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 194 978	-771 596
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-81 918	-423 381
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	723 104	805 022
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 836	39 836
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 836	39 836
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 378 585	2 429 079
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 463 304	1 251 666
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 395	719 081
Dettes fiscales et sociales	197 226	224 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 144	9 056
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 827 654	4 633 573
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 590 594	5 478 432
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 062 849	2 185 148
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 764 805	2 448 425
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	54 455	2 373
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 589 508		9 589 508	8 720 035
Production vendue (biens)	512 220		512 220	720 961
Production vendue (services)	41 733		41 733	33 033
Chiffre d'affaires net	10 143 461		10 143 461	9 474 029
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 984	5 314
Autres produits			30 440	3 957
Total produits d'exploitation (I)			10 175 885	9 483 299
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 590 764	6 996 853
Variations de stock			-38 517	-15 676
Achats de matières premières et autres approvisionnements			355 900	522 593
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			951 625	924 003
Impôts, taxes et versements assimilés			106 315	111 843
Salaires et traitements			794 594	840 132
Charges sociales			214 254	252 328
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195 238	192 191
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 278	4 116
Total charges d'exploitation (II)			10 175 450	9 828 382
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			434	-345 083
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 616	4 422
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 616	4 422
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			56 957	55 544
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			56 957	55 544
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-52 341	-51 123
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-51 907	-396 206

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 233	22 505
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 233	22 505
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34 141	49 680
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 103	
Total charges exceptionnelles (VIII)	35 244	49 680
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 011	-27 175
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	10 185 734	9 510 226
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 267 652	9 933 607
BENEFICE OU PERTE	-81 918	-423 381
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SODIMER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 5 590 594 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 81 918 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres éléments significatifs

La société agissant dans le secteur de la grande distribution, la crise sanitaire n'a pas eu d'effet défavorable sur l'activité de la société. Nous avons adapté notre organisation et notre relation client aux modes de consommation imposés par le contexte économique et les mesures sanitaires imposées par l'autorité publique. Les coûts spécifiques engendrés par ces dispositions figurent dans les comptes de charges par nature de dépenses. La société n'a pas eu recours à l'activité partielle

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La SAS GH PARTICIPATIONS dont le siège social se situe au 172 rue Jules Ferry 33200 BORDEAUX et immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 383 957 255 détient 50%des actions.

La SAS AMIDIS dont le siège social se situe ZI route de Paris 14120 Mondeville et immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 319 730 339 détient 50% des actions.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux sièges sociaux.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	530 000			530 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	530 000			530 000
- Terrains	1 359 185			1 359 185
- Constructions sur sol propre	1 990 815			1 990 815
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	171 916			171 916
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	462 890	30 572	25 775	467 687
- Installations générales, agencements aménagements divers	586 515	59 666	42	646 138
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 451	4 240		7 691
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 574 772	94 477	25 817	4 643 433
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 104 772	94 477	25 817	5 173 433

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	530 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	530 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	286 179	76 314		362 494
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 119	8 596		37 715
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 463	50 187	25 775	200 875
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 488	61 057	42	242 503
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 319	187		3 506
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	676 569	196 341	25 817	847 093
ACTIF IMMOBILISE	676 569	196 341	25 817	847 093

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 160	59 160	
Autres	295 891	295 891	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 211	13 211	
Total	368 263	368 263	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	62 739
Total	62 739

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	100,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	54 455	54 455		
- à plus de 1 an à l'origine	2 324 130	261 281	987 216	1 075 633
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 395	781 395		
Dettes fiscales et sociales	197 226	197 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 470 447	1 470 447		
Produits constatés d'avance				
Total	4 827 654	2 764 805	987 216	1 075 633
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	120 840			
(**) Dont envers les associés	554 305			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 263
Emprunts et dettes financières divers	20 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 904
Dettes fiscales et sociales	132 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 822
Total	252 884

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	13 211
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	13 211

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Vente de produits finis :	510 429.00
Vente de produits résiduels :	1 791.36
Prestations de services :	19 005.39
Vente de marchandises :	9 589 507.95
Produits activités annexes :	22 727.72
TOTAL :	10 143 461.42

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	7 590 764	474 862
Achats de matières premières et fournitures	355 900	
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	149 364	
TOTAL	8 096 028	474 862

■ Autres informations

OUVRIERS : 1

AGENTS DE MAITRISE : 3

CADRES : 2

EMPLOYES : 29

TOTAL : 35

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Prêt CIC garantie par inscription de privilège de prêteur de deniers</i>	<i>1 250 000</i>
<i>Prêt BNP garantie par inscription de privilège de prêteur de deniers le tout en premier rang passé avec le CI</i>	<i>1 250 000</i>
<i>Prêt BNP garantie par nantissement du fonds de commerce</i>	<i>800 000</i>
Autres engagements donnés	3 300 000
Total	3 300 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 202 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

SODIMER

SAS au capital de 2 000 000 €
Siège social : 49 Avenue Montesquieu
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX B 819 031 071

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2021

*L'an deux mil vingt et un
Le dix sept juin
A onze heures*

Les actionnaires de la société « **SODIMER** », société par actions simplifiée au capital de 2 000 000 €, divisé en 20 000 actions de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les locaux de la Sas « **SODIBOR** » sise 172 – 176 Rue Jules Ferry – Caudéran - 33021 BORDEAUX CEDEX, sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

- **SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE**, propriétaire de 10 000 actions
Représentée par Monsieur Jean Charles BEGORRE
- **GH PARTICIPATIONS**, propriétaire de 10 000 actions
Représentée par Monsieur Guillaume HALLEY

Seules associées de la société et représentant en tant que telle la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par la Société « GH PARTICIPATIONS », Présidente de la société, elle-même représentée par Monsieur Guillaume HALLEY.

La société EXTENCIA AUDIT, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoquée en date du 02/06/2021 est présente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le **31/12/2020** et quitus au Président
- Affectation du résultat distribuable
- Rémunération de la Présidence
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

[Signature] *CB*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 décembre 2020**
- le rapport de gestion établi par le Président
- le rapport spécial du commissaire aux comptes
- le rapport général du commissaire aux Comptes
- le rapport du Président
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion, puis du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 décembre 2020**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de son Président et décide d'affecter la **perte** de l'exercice s'élevant à **81 918 €** au compte « **Report à Nouveau** ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'est pas intervenu de nouvelle convention réglementée au titre de l'exercice clos le 31/12/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que la rémunération de la Présidence de la Société au titre de l'exercice clos le 31/12/2020 est conforme à la décision des associés du 31/03/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Société « GH PARTICIPATIONS »
Représentée par Guillaume HALLEY

Société « AMIDIS »
Représentée par Jean Charles BEGORRE



GROUPE EXTENCIA
extencia.fr

SAS SODIMER

**49 Avenue Montesquieu
33700 MERIGNAC**

Rapport du Commissaire aux Comptes Sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Sommaire

*Rapport sur les comptes annuels
Bilan, Compte de résultat, Annexe*

**RAPPORT SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIMER relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Fonds commercial » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe mentionne les règles d'évaluation du fonds de commerce.

Dans le cadre de nos travaux et appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation du fonds de commerce

La note « Stocks » du paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes comptables relatifs à la comptabilisation des stocks de la société.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes d'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux Comptes relatives à l'audit légal des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Bordeaux, le 1^{er} juin 2021


SARL AUDITORIA
Pierre RIBAC
Commissaire aux Comptes

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Bilan Actif

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	530 000		530 000	530 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 359 185		1 359 185	1 359 185
Constructions	2 162 731	400 209	1 762 522	1 847 433
Installations techniques, matériel et outillage industriels	467 687	200 875	266 812	286 427
Autres immobilisations corporelles	653 829	246 009	407 820	405 159
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 173 433	847 093	4 326 340	4 428 203
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	638 590		638 590	600 073
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 160		59 160	41 958
Autres créances	295 891		295 891	291 371
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	257 402		257 402	99 874
Charges constatées d'avance (3)	13 211		13 211	16 953
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 264 255		1 264 255	1 050 228
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 437 687	847 093	5 590 594	5 478 432
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 000 000	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-1 194 978	-771 596
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-81 918	-423 381
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	723 104	805 022
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	39 836	39 836
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	39 836	39 836
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 378 585	2 429 079
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 463 304	1 251 666
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 395	719 081
Dettes fiscales et sociales	197 226	224 690
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 144	9 056
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	4 827 654	4 633 573
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 590 594	5 478 432
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 062 849	2 185 148
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 764 805	2 448 425
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	54 455	2 373
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	9 589 508		9 589 508	8 720 035
Production vendue (biens)	512 220		512 220	720 961
Production vendue (services)	41 733		41 733	33 033
Chiffre d'affaires net	10 143 461		10 143 461	9 474 029
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 984	5 314
Autres produits			30 440	3 957
Total produits d'exploitation (I)			10 175 885	9 483 299
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			7 590 764	6 996 853
Variations de stock			-38 517	-15 676
Achats de matières premières et autres approvisionnements			355 900	522 593
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			951 625	924 003
Impôts, taxes et versements assimilés		Documents soumis au contrôle du commissaire aux comptes	106 315	111 843
Salaires et traitements			794 594	840 132
Charges sociales			214 254	252 328
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195 238	192 191
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			5 278	4 116
Total charges d'exploitation (II)			10 175 450	9 828 382
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			434	-345 083
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			4 616	4 422
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			4 616	4 422
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			56 957	55 544
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			56 957	55 544
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-52 341	-51 123
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-51 907	-396 206

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 233	22 505
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	5 233	22 505
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	34 141	49 680
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 103	
Total charges exceptionnelles (VIII)	35 244	49 680
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 011	-27 175
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	10 185 734	9 510 226
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 267 652	9 933 607
BENEFICE OU PERTE	-81 918	-423 381
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

■ Règles et méthodes comptables

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Désignation de la société : SARL SODIMER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 5 590 594 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 81 918 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Autres éléments significatifs

La société agissant dans le secteur de la grande distribution, la crise sanitaire n'a pas eu d'effet défavorable sur l'activité de la société. Nous avons adapté notre organisation et notre relation client aux modes de consommation imposés par le contexte économique et les mesures sanitaires imposées par l'autorité publique. Les coûts spécifiques engendrés par ces dispositions figurent dans les comptes de charges par nature de dépenses. La société n'a pas eu recours à l'activité partielle

Identité société-mère consolidant les comptes de la société

La SAS GH PARTICIPATIONS dont le siège social se situe au 172 rue Jules Ferry 33200 BORDEAUX et immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 383 957 255 détient 50% des actions.

La SAS AMIDIS dont le siège social se situe ZI route de Paris 14120 Mondeville et immatriculée au RCS de Caen sous le numéro 319 730 339 détient 50% des actions.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues aux sièges sociaux.

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

■ Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	530 000			530 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	530 000			530 000
- Terrains	1 359 185			1 359 185
- Constructions sur sol propre	1 990 815			1 990 815
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	171 916			171 916
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	462 890	30 572	25 775	467 687
- Installations générales, agencements aménagements divers	586 515	59 666	42	646 138
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 451	4 240		7 691
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 574 772	94 477	25 817	4 643 433
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	5 104 772	94 477	25 817	5 173 433

■ Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	530 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	530 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	286 179	76 314		362 494
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	29 119	8 596		37 715
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	176 463	50 187	25 775	200 875
- Installations générales, agencements aménagements divers	181 488	61 057	42	242 503
- Matériel de transport	3 319	187		3 506
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	676 569	196 341	25 817	847 093
ACTIF IMMOBILISE	676 569	196 341	25 817	847 093

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 160	59 160	
Autres	295 891	295 891	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 211	13 211	
Total	368 263	368 263	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	62 739
Disponibilités	
Total	62 739

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 000	100,00

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

■ Notes sur le bilan

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	54 455	54 455		
- à plus de 1 an à l'origine	2 324 130	261 281	987 216	1 075 633
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	781 395	781 395		
Dettes fiscales et sociales	197 226	197 226		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 470 447	1 470 447		
Produits constatés d'avance				
Total	4 827 654	2 764 805	987 216	1 075 633
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	120 840			
(**) Dont envers les associés	554 305			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 263
Emprunts et dettes financières divers	20 341
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 904
Dettes fiscales et sociales	132 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4 822
Total	252 884

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	13 211
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	13 211

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Vente de produits finis :	510 429.00
Vente de produits résiduels :	1 791.36
Prestations de services :	19 005.39
Vente de marchandises :	9 589 507.95
Produits activités annexes :	22 727.72
TOTAL :	10 143 461.42

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	7 590 764	474 862
Achats de matières premières et fournitures	355 900	
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux	149 364	
Achats non stockés de matières et fournitures		
TOTAL	8 096 028	474 862

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

■ Autres informations

OUVRIERS : 1

AGENTS DE MAITRISE : 3

CADRES : 2

EMPLOYES : 29

TOTAL : 35

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Prêt CIC garantie par inscription de privilège de prêteur de deniers</i>	1 250 000
<i>Prêt BNP garantie par inscription de privilège de prêteur de deniers le tout en premier rang passé avec le CI</i>	1 250 000
<i>Prêt BNP garantie par nantissement du fonds de commerce</i>	800 000
Autres engagements donnés	3 300 000
Total	3 300 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 38 202 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Documents soumis au contrôle
du commissaire aux comptes